

Réf: Dossier N° 031348

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « UNION LOGISTICS COTE D'IVOIRE » en abrégé «
UL-CI »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE PETRO IVOIRE,lot 5014

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/08/2021, et enregistrés au CEPICI le 10/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « UNION LOGISTICS COTE D'IVOIRE »

en abrégé « UL-CI »

Objet : • Transport de personnes et de tous types de produits ;

• Commerce général ;
• Toutes prestations de services.
• l'acquisition de parts sociales ou actions de toutes sociétés civiles ou commerciales ;
• la prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou annexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;

• Et plus généralement, toute opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou à favoriser son extension ou son développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrication

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE PETRO IVOIRE,lot 5014

Dirigeant(s) : M TIEMELE SERGE FRANCK-ARTHUR (GÉRANT)

RCCM : n° CI-ABJ-03-2021-B13-04406 du 01/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22580/GTCA/RC/2021 du 01/09/2021

